



Fédération Française de Boxe  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Réunion numéro : 01/24/010 du 25/05/2024 à 18:00:00  
Lieu : SAINT ETIENNE  
Salle : GYMNASSE LA COTONN 24 BOULEVARD DU DR PHILIPPE RAOUL DUVAL 42100 SAINT ETIENNE  
Organisateur : (1315) LA COTONNE BOXE TEAM KHALID  
LA COTONNE BOXE TEAM KHALID

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle  
Téléphone : 01.49.42.23.71

## PROGRAMME

### HORS COMPETITION

-----  
CATEGORIE SUPER MI MOYENS EN 4X3  
MARCA FLAVIO (ELITES 3) VS KIRVALIDZE GIORGI (GEO)  
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL

CATEGORIE SUPER LEGERS EN 4X2  
CHERIFI LILIA (ELITES) VS IVANOVIC ALEKSANDRA (SRB)  
ARBITRE DESIGNE PAR LE COMITE REGIONAL



## RÉUNION : 01/24/010 - FAMILLE : MIXTE (2)

Fédération Française de Boxe  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex

Pantin, le 22 mai 2024

Comité régional : 1 AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Réunion numéro : 01/24/010 du 25/05/2024 à 18:00:00  
Lieu : SAINT ETIENNE  
Salle : GYMNASSE LA COTONNE 24 BOULEVARD DU DR PHILIPPE RAOUL DUVAL 42100 SAINT ETIENNE  
Organisateur : (1315) LA COTONNE BOXE TEAM KHALID  
LA COTONNE BOXE TEAM KHALID

Affaire suivie par : Service Boxe Professionnelle  
Téléphone : 01.49.42.23.71

### PROGRAMME

LES BOXEURS SUIVANTS ONT DÉJÀ TRANSMIS LES RÉSULTATS LISTÉS CI-APRÈS À LA FFB AINSI QUE LEUR SORTIE DE TERRITOIRE :

BOXEUR : KIRVALIDZE GIORGI(GEO)

IRM : 11/03/2024

ECG : 11/03/2024

EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 11/03/2024

SEROLOGIES : HIV 11/03/2024, HA 11/03/2024, HB 11/03/2024, HC 11/03/2024

BOXEUSE : IVANOVIC ALEKSANDRA(SRB)

IRM : 08/05/2024

ECG : 05/12/2023

EXAMENS OPHTALMOLOGIQUES : 19/05/2024

SEROLOGIES : HIV 09/05/2024, HA 09/05/2024, HB 09/05/2024, HC 09/05/2024

LE DELEGUE TRANSMET A LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEURS, IL TRANSMETS LE P.V. DIRECTEMENT A SON COMITÉ REGIONAL.

#### **RAPPEL À L'ATTENTION DES ORGANISATEURS, DES CLUBS ET DES DÉLÉGUÉS DE RÉUNION.**

#### **LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR**

CONFORMÉMENT AU CODE SPORTIF, L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST **OBLIGATOIREMENT DÉLIMITÉ PAR DES BARRIÈRES.**

CES BARRIÈRES SONT PLACÉES À 3,50 MÈTRES AU MINIMUM DU RING. L'UNIQUE ACCÈS À L'ESPACE OFFICIEL DE COMPÉTITION EST OBLIGATOIREMENT CONTRÔLÉ.

LA PROTECTION DU PUBLIC, DES BOXEURS ET DES OFFICIELS DEVRA ÊTRE ASSURÉE TOUT AU LONG DE LA SOIRÉE ET SERA PLACÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CLUB ORGANISATEUR, QUI DEVRA PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ADAPTÉ ET FIABLE.

LE OU LA DÉLÉGUÉE DE RÉUNION DEVRA S'ASSURER QUE CES DISPOSITIONS SONT SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉES AVANT DE FAIRE DÉBUTER LA MANIFESTATION.

CONCERNANT LES BOXEURS ETRANGERS, EN CAS DE PROBLEME, UN MAIL PEUT ETRE ADRESSE AUX ADRESSES SUIVANTES :

BOXEPRO@FF-BOXE.COM; BOXEPRO2@FF-BOXE.COM

LE DELEGUE TRANSMET A LA F.F.B., SOUS 48 HEURES LE PROCÈS VERBAL DE RÉUNION. EN CE QUI CONCERNE LES COMBATS AMATEUR, IL TRANSMET LE P.V. DIRECTEMENT A SON COMITÉ REGIONAL.

